

Familles selon la taille. Le nombre et la taille moyenne des familles par province pour les années 1966, 1971 et 1976 figurent au tableau 4.27. La taille moyenne est tombée à 3.7 personnes entre 1966 et 1971 et à 3.5 en 1976, reflétant la baisse de la natalité. De 1966 à 1976, les plus fortes baisses se sont produites au Québec (de 4.2 personnes à 3.5), au Nouveau-Brunswick (de 4.3 à 3.7), à Terre-Neuve (de 4.6 à 4.0) et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (de 4.5 à 3.9).

La **structure de la famille** correspond au classement des formules de recensement en familles époux-épouse et en familles monoparentales. Les premières se composent de l'époux et de l'épouse (avec ou sans enfants), ou de personnes vivant en concubinage (avec ou sans enfants). Les secondes se composent du père ou de la mère, quel que soit son état matrimonial, et d'un ou plusieurs enfants vivant dans le même logement.

On peut voir au tableau 4.28 que 90.2% des familles canadiennes en 1976 étaient du genre époux-épouse, soit 1.6% de moins qu'en 1966. Pendant la décennie, les familles monoparentales ont augmenté à la fois en nombre (de 371,885 à 559,335) et en pourcentage de l'ensemble des familles (de 8.2% à 9.8%). La proportion de familles monoparentales dont le chef est une femme a progressé de 6.6% à 8.1%, tandis que la proportion de celles dont le chef est un homme n'est passée que de 1.6% à 1.7%.

Familles époux-épouse. Pour l'analyse des données sur la famille, les familles sont classées en familles époux-épouse et en familles monoparentales. Le tableau 4.29 en donne la répartition selon l'âge de l'époux et de l'épouse. Dans le cas des familles monoparentales, on distingue celles dont le chef est de sexe masculin et celles dont le chef est de sexe féminin. Dans le cas des familles époux-épouse, aux fins des calculs, on a considéré l'époux comme étant le chef de famille en 1971 et lors des recensements précédents.

La majorité des familles monoparentales avaient pour chef une femme; ces familles ont augmenté à la fois en nombre et en pourcentage, passant de 6.6% en 1966 à 8.1% en 1976. Cette augmentation reflète la progression du nombre de familles «brisées» au Canada, étant donné que le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme s'est accru de 171.6% dans le groupe d'âge de 25-34 ans et de 68.2% dans celui de 35-44 ans, âges auxquels ont été accordés la majorité des divorces. On note une augmentation de 163.8% dans le groupe d'âge de moins de 25 ans. La plus grande proportion de familles monoparentales dont le chef est un homme se trouvait dans le groupe de 45-54 ans, puis dans celui de 35-44 ans.

Familles selon la langue maternelle de l'époux, de l'épouse ou du parent unique. Aux fins du recensement, la langue maternelle est définie comme étant la première langue apprise et encore comprise. Le pourcentage d'époux, d'épouses et de parents uniques ayant déclaré l'anglais, le français ou une autre langue comme langue maternelle lors du recensement de 1976 a évolué de façon générale dans le même sens que le pourcentage de l'ensemble de la population (tableau 4.30). Par exemple, 61.4% de la population canadienne a déclaré l'anglais comme langue maternelle, comparativement à 58.7% de tous les époux, épouses et parents uniques. Les pourcentages correspondants pour le français étaient de 25.6% et 25.4%. Par ailleurs, 11.0% seulement de la population, mais 14.1% des époux, épouses et parents uniques, ont déclaré des langues maternelles autres que l'anglais ou le français. La proportion de la population canadienne n'ayant pas indiqué de langue maternelle était de 1.9%, tandis que la proportion correspondante d'époux, d'épouses et de parents uniques était de 1.8%.

Enfants dans les familles. En 1976, La définition du terme «enfant» a été élargie par rapport à celle de 1971 pour inclure toutes les personnes qui, indépendamment de leur âge, vivaient avec leurs parents ou tuteurs au moment du recensement, à l'exception des pupilles non apparentés et des enfants placés qui étaient considérés comme chambreurs. La limite d'âge de 25 ans utilisée en 1971 a été supprimée. Les enfants sont répartis entre plusieurs groupes d'âge correspondant grosso modo aux enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans), en âge de fréquenter l'école primaire (6-14 ans), en âge de fréquenter l'école secondaire (15-17 ans), en âge de fréquenter le collège ou de travailler (18-24 ans), et de 25 ans et plus (tableau 4.31).